



Résolution du Comité International (CI) de la IVe Internationale.

1. L'expérience de deux années de gouvernement Lula confirme clairement la nature et l'orientation de ce dernier ainsi que les politiques qu'il mène à bien. Il s'agit d'un gouvernement de coalition avec des représentants du Capital, dépendant de la droite parlementaire. C'est un gouvernement qui impulse des politiques économiques et financières néolibérales qui sont, de par leur nature, incapables de répondre aux problèmes essentiels de la pauvreté et de l'exclusion sociale au Brésil et d'affronter l'impérialisme. Ces deux années ont également démontré que l'on ne peut modifier les dynamiques internes de ces politiques.
2. Les principales mesures économiques et sociales du gouvernement (augmentation du superavit budgétaire afin de réduire le déficit public, élévation des taux d'intérêts, limitation des programmes sociaux, non-respect des objectifs de réforme agraire, refus d'augmenter le salaire minimum à un niveau digne, réduction des pensions des fonctionnaires publics, contre-réforme privatisatrice des universités, contre-réforme de l'organisation syndicale qui renforce la bureaucratie syndicale et ouvre la voie à la restriction des droits des travailleurs, projet de contre-réforme de la législation du travail) s'inscrivent dans le cadre imposé par les marchés financiers et les institutions internationales en alliance avec le capital financier brésilien.
3. Dans ces conditions, une politique destinée à satisfaire les revendications et les exigences des classes populaires – augmentation salariale, création de millions d'emplois, défense des services publics, réforme agraire radicale, une politique fiscale et budgétaire au service des priorités sociales et non des marchés financiers – s'oppose à la politique du gouvernement Lula.
4. Du fait de l'orientation générale du gouvernement, les ministres de gauche sont des

faire-valoir ou des otages d'une politique générale qui n'est pas la leur. Ces deux années d'expérience démontrent clairement que la construction d'un bloc socio-politique des travailleurs/euses, antinéo-libéral et anticapitaliste, est en contradiction avec l'appui envers – et avec la participation à – ce gouvernement.

5. Depuis la formation du gouvernement Lula, il y a eu des réserves, des doutes ou des désaccords au sein de l'Internationale par rapport à la participation de la DS dans ce gouvernement et avec les modalités de cette participation (le rôle des mouvements sociaux). Entretemps, dès que la DS avait pris position, et tenant compte des arguments avancés par la majorité des camarades brésiliens, l'Internationale avait décidé au début du processus de ne pas voter de résolution et d'accompagner l'expérience. Lors du dernier Comité International (février 2004), un processus de débat a été ouvert (avec un Bulletin de débat international) sur la situation politique brésilienne. L'Internationale, pour autant, a évité de placer la question de la participation au gouvernement Lula en termes dogmatiques, sans tenir compte des caractéristiques du pays, de l'histoire du PT et des liens de ce dernier avec les mouvements sociaux et syndicaux. Après l'expérience de ces deux années, et en tenant compte de ce qui a été exposé aux points 1 et 4, il ne fait plus de doute que le fait d'occuper des postes dans le gouvernement Lula, que ce soit au niveau ministériel ou dans d'autres fonctions avec des responsabilités politiques, est en contradiction avec la construction au Brésil d'une alternative cohérente avec nos positions programmatiques.

6. Les réalignements actuels indiquent que s'est ouverte une période complexe de recomposition politique de la gauche brésilienne. Ce processus peut se développer pendant une période plus ou moins longue, jusqu'au moment où une alternative politique socialiste de masse parvienne à se consolider. Mais au-delà des rythmes et des formes de recomposition spécifiques à chaque secteur, il est aujourd'hui de la plus haute importance d'œuvrer à une convergence de toutes les composantes anticapitalistes.

7. Le comité international connaît l'existence de débats et de divergences au sein de la DS sur la stratégie à suivre et la participation d'un de ses courants à la construction du PSO-L. Dans une situation marquée par cette division et par les risques de nouvelles fragmentations, le Comité International se prononce pour le maintien des relations avec toutes les composantes de la IVE Internationale au Brésil – elles sont donc toujours toutes membres de plein droit de l'Internationale – dans le but de favoriser le dialogue et les relations d'unité d'action de ces composantes dans la perspective de la construction d'une alternative politique au gouvernement de Lula.

Résolution du Comité International (CI) de la IVE Internationale (27 février 2005)